

Convention Régionale

Vendredi 18 mars 2016 à 14h00

Centre hospitalier de Montperrin, 109 Avenue du Petit Barthélémy - Aix-en-Provence

PROCES VERBAL

Présents : JJ. Cabanis, O. Sarlegna, R. Lamouroux, L. Libouban, B. Guerin, C. Borne, R. Leplat, J. Bouffies, P. Calvez, Y. Rouvière, B. Buttin, P. Payan, L. Martini, H. Paraire, J. Borsarelli, J. Secher, A. Desroche, B. Louche, R. Sarian, J. Mary, MJ. Verdier, G. Dahuron, A. Cartiaux, A. Blanc, J. Cruel, M. Benaissa Djellouli, F. Pouilly, E. Benattar, M. Ouvrard, E. Mondet, A. Moreau, A. De Haro, M. Rivas, J. Coetmeur, JC. Pical, JN. Jacques, R. Brenguier, C. Védie, P. Bigot, M. Bartel, T. Guichard, A. Tessier, D. Testart, JP. Champion, M. Perrot, JP. Boutin, G. Nirlo, V. PrevotEAU, P. Rio, F. Antoni, F. Limouzy, B. Mayol, JP. Staebler, R. Picard, N. Ronziere, B. Pebeyre, JP. Jardry, JM. Broglia, S. Bourcet, G. Fioux, E. Bouvier-Muller, JM Chabannes, C. Castany-Serra, R. Letellier, A. Cotta, C. Gilant, P. Tanche, L. Munoz, S. Vidal, I. Rivière, C. Perrin, S. Michel, L. Donadille.

Procurations : F. Gaillardo, JF. Perilhou, J. Rubera, Y. Rouvière, M. Asrsii, B. Dailcroix, J. Lapina, D. Lain, C. Amiel-Dinges, C. Tetu.

Excusés : C. Perrin, G. Desmots, A. Santini, T. Loirac, AM. Dabel, M. Salem, A. Soler, L. Dusserre, C. Perrier, JM Maurin.

Ouverture de la séance par Alain Milon, Président.

Le président ouvre la séance en saluant les participants à la Convention Régionale, et en saluant particulièrement la présence de Monsieur Pierre Payan, le doyen de cette assemblée.

La commission des affaires sociales du Sénat va confier à Alain Milon la mission de rapporteur sur le projet de Loi Santé avec deux autres sénateurs. A cette occasion, il auditionnera un grand nombre de personnes du monde médical. Il sollicitera la FHF PACA pour ces auditions pour lesquelles il organisera des tables rondes.

Délibérations :

- 1. Validation du procès-verbal du Conseil d'Administration et de la Convention Régionale extraordinaire du 17 avril 2015**

Approuvé à l'unanimité

- 2. Election du Conseil d'Administration**

Thierry Acquier, délégué régional, rappelle les modalités de vote.

Un vote à bulletin secret est effectué pour le collège sanitaire, sous-collège des directeurs de Centres Hospitaliers.

En revanche, aucun autre vote n'est fait pour les autres sous-collèges étant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir.

Résultats du vote à bulletin secret :

ELECTION COLLEGE SANITAIRE		
SOUS COLLEGE DIRECTEURS		
CANDIDATS	Nb de voix titulaire	Nb de voix suppléant
J. BOUFFIES	16	
JN. JACQUES	19	
M. PERROT	15	
V. PREVOTEAU	10	16
F. POUILLY	14	10
JC. ROUSSEAU	9	9
C. GILANT	14	8
F. LIMOUZY	20	
D. FREGOSI	4	18

ELECTION CONVENTION ORDINAIRE LE 18 MARS 2016

1/ NOUVEAU COLLEGE SANITAIRE

Catégorie d'établissement	Sous- collège Usagers, Pers. Qualifiées Elus,	Sous collège Médecins	Sous collège Directeurs
CHU	<u>2 titulaires + 2 suppléants</u>	<u>2 titulaires + 2 suppléants</u>	<u>2 titulaires + 2 suppléants</u>
	Tit : Mr Bruno GILLES, administrateur AP-HM	Tit : Dr Anne DONNET, représentant Pdt CME, AP-HM	Tit : Mme Catherine GEINDRE, DG AP-HM
	Sup : M. André SACCOCCIO, représentant usagers, CS AP-HM	Sup : Dr Jean-Marc CHABANNES, CME, AP-HM	Sup : M. Jean-Michel BUDET, DGA AP-HM
	Tit : Dr Christiane AMIEL, Présidente Déléguée du CS, CHU Nice	Tit : Pr Thierry PICHE, Pdt CME, CHU de Nice	Tit : M. Emmanuel BOUVIER MULLER, DG CHU Nice
	Sup : Mme Françoise GUIGONIS, Présidente Association Alzheimer Côte d'Azur, Déléguée CS CHU Nice	Sup : Dr Eric ROSENTHAL, Vice-Pdte CME, CHU de Nice	Sup : M. HARDY, DGA CHU Nice
Centres Hospitaliers	<u>4 titulaires + 4 suppléants</u>	<u>4 titulaires + 4 suppléants</u>	<u>4 titulaires + 4 suppléants</u>
	Tit : Dr. Jean-Pierre JARDRY, Elu CH Cannes (06)	Tit 1 : Dr Stéphane BOURCET, Pdt CME, CHITS Toulon (83)	Tit 1 : M. Joël BOUFFIES, Directeur CH Pays d'Aix (13)
	Tit : Mme Denise PETIT, Représentant usagers, CH Draguignan (83)	Tit 2 : Dr Bernard GARRIGUES, Pdt CME CH Pays d'Aix (13)	Tit 2 : M. Michel PERROT, Directeur CHITS (83)
	Tit : Mme Brigitte DAILCROIX, Représentant usagers, CH Draguignan (13)	Tit 3 : Dr Joël CONSTANS, Pdt CME CHICAS GAP (05)	Tit 2 : M. Jean-Noël JACQUES, Directeur Avignon (84)

	Tit : M. Pierre PAYAN , représentant des usagers CH Orange (84)	Tit 4 : Dr Philippe BIGOT , Pdt CME Orange, Bollène, Vaison (84)	Tit 2 : M. Frédéric LIMOUZY , Directeur Grasse (06)
	Sup : M. Maurice REY , élu CGD (13)	Sup 1 : Dr Claudine CASTANY-SERRA , Pdt CME Salon (13)	Sup. 3 : M. Vincent PREVOTEAU , Directeur Salon de Provence (13)
	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 2 : Dr Mohamed BENAÏSSA DJELLOULI , Pdt CME CH Apt (84)	Sup 2 : M. Jean-Christophe ROUSSEAU , Directeur Draguignan (83)
	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 3 : Dr Fabrice LOUIS , Pdt CME Grasse (06)	Sup. 3 : Mme Danièle FREGOSI , Directrice Apt (84)
	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 4 : Dr Elisabeth BENATTAR , Pdt CME Menton (06)	Sup 4 : M. Franck POULLY , Directeur Menton (06)
	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants
CHS	Tit : M. Jean COETMEUR , Représentant usagers, CH Valvert (13)	Tit 1 : Mme Françoise ANTONI , Pdt CME Montpellier (13)	Tit 1: M. Robert BRENGUIER , Directeur CH Valvert Marseille (13)
	Tit : Mme Josette FURACE , représentant élue, CH Edouard-Toulouse (13)	Tit 2 : Dr Rémi PICARD , Pdt CME Montfavet (84)	Tit 2 : M. Pascal RIO , Directeur Montpellier (13)
	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 1 : M. Christian VEDIE , Pdt CME Valvert (13)	Sup 1 : M. Gilles MOULLEC , Directeur Edouard-Toulouse (13)
	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 2 : Dr Thierry GUICHARD , Pdt CME Pierrefeu (83)	Sup 2 : M. Jean-Pierre STAEBLER , Directeur Montfavet (84)
	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants	2 titulaires + 2 suppléants
Hôpitaux de proximité	Tit : M. Max OUVRARD , adjoint au maire de Tarascon (13)	Tit 1 : Dr Pierre LUTZLER , Pdt CME HL Aiguilles (05)	Tit 1 : Mme Nicole PELLEGRINO , Directrice HL Le Luc
	Tit : M. Guy VALLET , CS CH Allauch (13)	Tit 2 : Dr Claire LAPALUS , Pdt CME Carpentras, (84)	Tit 2 : Mme Anne DESROCHE , Directrice Hôpital Local Isle sur Sorgues (84)
	Sup : M. Gérard DAHURON , CS Le Luc en Provence (83)	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>
	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>

2/ NOUVEAU COLLEGE MEDICO-SOCIAL

DEPT 04	DEPT 05	CANDIDATS DEPT 06	CANDIDATS DEPT 13	CANDIDATS DEPT 83	CANDIDATS DEPT 84
TIT 1 : M. LUCIEN GILLY , PDT CA JAUSIERS	Tit 1 : Mme Martine BODRERO , AAH EHPAD Aiguilles	Tit 1 : M. Gérard BRAMI , Dir EHPAD Cagnes	Tit 1 : M. Philippe CALVEZ , Dir Eyragues	Tit 1 : M. Franck GAILLARDO , Dir EHPAD Flassans	Tit 1 : M. Alain MILON , Pdt CA EHPAD Sorgues

TIT 2 : MME HELENE BRUN, EHPAD LES MEES	<i>Tit 2 : poste à pourvoir</i>	Tit 2 : Mme Houria GIL, Dir EHPAD Peille	Tit 2 : M. Jean-Claude PICAL, Dir CGD	<i>Tit 2 : poste à pourvoir</i>	Tit 2 : Mme Léa MARTINI, Dir EHPAD Gordes
<i>SUP : POSTE A POURVOIR</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 1 : M. Alexandre MOSCA, Dir IDDA, Marseille	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 2 : Mme Joëlle RUBERA, Dir Isle sur la Sorgues
<i>SUP : POSTE A POURVOIR</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 2 : JL MONTAGNE, Dir IME Le Colombier La Roque d'Antheron	<i>Sup : poste à pourvoir</i>	Sup 1 : M. Dominique CHARLIER, Dir EHPAD Le Thor

Alain Milon déclare le Conseil d'Administration élu, et propose de procéder à l'élection du bureau. Les candidats lèvent la main et le bureau est élu à l'unanimité.

3. Election du Bureau

Résultat du vote :

Président	M. Alain MILON	
Vice-Président (Président de CME)	Dr. Stéphane BOURCET	
Vice-Président (Directeur)	M. Frédéric LIMOUZY	
Vice-Président (Elus, usagers, personne qualifiée)	M. Jean-Pierre JARDRY	
Trésorier	M. Robert BRENGUIER	
Trésorier-Adjoint	M. Jean-Noël JACQUES	
Secrétaire	M. Joël BOUFFIES	
Binôme CHU	Pr. Thierry PICHE	Mme Catherine GEINDRE
Binôme Santé mentale	Dr. Rémi PICARD	M. Pascal RIO
Binôme médico-social	Dr. Claire LAPALUS	M. Jean-Claude PICAL
Binôme CH	Dr. Bernard GARRIGUES	M. Michel PERROT

Des interventions dans salle ont lieu à propos de la non-représentation des hôpitaux de proximité dans le bureau. Thierry Acquier déclare que ce problème qui nécessite une modification des statuts sera traité lors de la prochaine Convention Régionale.

4. Point de situation de la comptabilité au 31/12/2015 par Robert Brenguier, trésorier de la FHF PACA

Robert Brenguier commence par préciser qu'il ne s'agit là que d'un projet de bilan 2015, les comptes n'ayant pas encore été clôturés.

La visite du commissaire aux comptes est prévue début mai. Nous réunirons une nouvelle Convention à la suite de la certification des comptes.

Il a été décidé, à l'instar de l'année dernière, de ne pas appliquer d'augmentation sur les cotisations, et ce malgré l'augmentation de celle versée à la FHF Nationale.

Analyse des recettes :

Le chiffre d'affaires de la FHF PACA, composé principalement des cotisations de ses adhérents et des participations aux manifestations, est pratiquement constant entre l'année 2014 et l'année 2015, avec un montant global de 659 895 € en 2015 contre 655 563 € sur l'exercice précédent.

Total des Produits d'exploitation : 660 889 € contre 655 563 € en 2014

Analyse des dépenses :

Les dépenses de la FHF PACA sont principalement constituées de sa cotisation à la FHF Nationale et des charges de personnel.

La cotisation à la FHF Nationale a augmenté de 3,8% entre 2014 et 2015. Cependant, comme dit auparavant, cette hausse n'a pas été répercutée sur les cotisations des adhérents en région.

Nous notons par ailleurs une certaine stabilité des autres frais, montrant une tenue sérieuse des comptes, et ce notamment lors des manifestations.

Total des Charges d'exploitation : 635 632 € contre 630 856 € sur l'exercice précédent

Résultat financier : 1 662€

Le résultat de l'exercice 2015 s'établit à 26 919 € contre 29 065 € en 2014 soit une baisse de 7.4 %

5. Intervention de Cédric ARCOS, délégué général adjoint FHF

Cédric Arcos nous fait part du plaisir qu'il a à être avec nous aujourd'hui. Il présente les excuses du président Frédéric Valletoux et du délégué général David Gruson, tous deux retenus par des cycles de réunions financières.

Cédric Arcos se propose de délivrer quelques informations sur la FHF puis de répondre aux questions de l'assemblée.

5.1. Vie interne de la fédération

- Cédric Arcos évoque le départ de Gérard Vincent, marquant une étape dans la vie de la fédération. Gérard Vincent a passé le flambeau à David Gruson, nouveau délégué général, le 15 février dernier. Un Conseil d'Administration a lieu la semaine prochaine.
- Cédric Arcos nous informe aussi du Tour de France de David Gruson et Frédéric Valletoux, avec une étape prévue en PACA pendant deux jours en juin prochain. Ils effectueront des visites d'établissements afin notamment d'alimenter le projet de plateforme politique.
- La fusion des régions est en cours. La région PACA n'est pas concernée, mais il est à noter que le Conseil d'Administration de la FHF Nationale souhaite calquer l'organisation de la fédération à cette fusion des régions. Ainsi, en juillet prochain, il y aura un renouvellement des instances nationales et des représentants régionaux au Conseil National, et ce notamment en vue d'élire un nouveau président pendant l'été.
- La dernière actualité de la vie interne concerne le salon Hôpital Expo qui aura lieu les 24, 25 et 26 mai prochain. Cédric Arcos nous invite à y participer. L'accent sera mis sur l'innovation et les systèmes d'information.

5.2. Groupements Hospitaliers de Territoire

La FHF et les conférences travaillent pour élaborer une position commune. Le projet des GHT a fait l'unanimité contre, et rappelle les fractures de notre monde. L'objectif de ce travail est d'afficher des principes intangibles afin d'être en mesure de négocier avec la ministre.

Le comité s'est réuni hier, présidé par la ministre qui a déclaré avoir entendu plusieurs attentes de la communauté hospitalière :

- Simplification du projet de décret de mise en œuvre de l'article 107 de la Loi de Santé

- Reconnaissance du rôle des CHU au sein du GHT
 - Recentrage du projet médical partagé sur les orientations stratégiques et l'identification des filières médicales prioritaires, toujours pour le 1^{er} juillet 2016
 - Mise en place d'une mission d'appui nationale
 - Structuration d'une démarche d'ensemble sur la Gestion des Ressources Humaines au sein des GHT.
- La ministre s'est par ailleurs engagée à mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement national exceptionnel en direction des établissements à hauteur de 10 millions d'euros, dont l'utilisation reste à préciser.

En conclusion, beaucoup d'annonces positives mais des points de vigilance demeurent :

- La place des hôpitaux de proximité
- La place du secteur médico-social
- L'objectif d'un système d'information unique repoussé pour un système d'information convergent à plus long terme
- Le rôle des ARS qui doit être précisé et ne doit pas être une nouvelle occasion d'ingérence.

Débat sur les GHT :

JN Jacques (directeur, Avignon) : dénonce l'accompagnement des 10 millions d'euros comme étant faible.
L. Donadille (directeur, Arles) : souligne que la mise en œuvre de cette loi très restructurante est très peu préparée.

J. Secher (directeur, Antibes) : présent au comité réuni la veille, il déclare que la ministre a clairement réaffirmé que le fonctionnement et les compétences des GHT seront portés par les conventions constitutives. Le calendrier contraint rappelle qu'il faut être créatif rapidement. Il ajoute que la ministre a laissé entendre que les GHT départementaux étaient réservés à des fonctionnements spécifiques.

M. Perrot (directeur, Toulon) : fait part de son expérience de la première réunion sur le GHT départemental du Var qui s'est tenue avec M. Paul Castel (Directeur Général de l'ARS). Le projet médical et les grandes lignes de la convention constitutive du GHT sont à rendre pour le 1^{er} mai.

B. Pebeyre (président CME, Cannes) : estime que l'on voit la fusion des établissements arriver assez rapidement et que les positionnements au sein des GHT vont être changés de ce fait. Pour lui, la solidarité financière est un élément fondamental du GHT.

A cela, Cédric Arcos rappelle que le rapport Martinaux/Hubert est très intégratif et qu'en ce qui concerne la question entre coopération et intégration, la ministre a tranché hier pour l'intégration. Il ajoute que nous n'avons pas de précision sur la solidarité financière, point qui a été censuré au Conseil Constitutionnel.

J. Bouffies (directeur, Aix-Pertuis) : rappelle que ces attermoissements sur les textes profitent au privé. Il demande à la FHF de tenter d'obtenir un délai de grâce.

JP. Staebler (directeur, Montfavet) : informe qu'un décret d'application portant sur le rôle et l'articulation entre les GHT psychiatriques et les GHT généralistes doit être prochainement publié. Il s'agit de bien articuler ces GHT pour ne pas laisser les usagers sans couverture.

Remarques diverses :

C. Borne (directrice, Fréjus-St Raphaël) : se déclare très préoccupée par les ATU. Pour son établissement, cela représente un impact de 700 000 euros l'année prochaine. Elle souligne également que les 20% de TVA risquent de freiner les coopérations. Cédric Arcos annonce que la FHF rencontre ce jour le directeur de l'Assurance Maladie sur le sujet des ATU et que nous aurons de nouveaux éléments à ce sujet.

L. Donadille (directeur, Arles) : dénonce une « situation intenable » à propos des maisons médicales : la tutelle a poussé la mise en place de maisons médicales de garde qui sont aujourd'hui remises en cause.

5.3. Médico-social

Concernant l'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la FHF reste très préoccupée par l'interprétation des Conseils Départementaux sur les prestations minimales. Concernant la campagne budgétaire, Cédric Arcos la qualifie d'extrêmement rude. La FHF est plus qu'attentive à ce que le secteur ne soit pas sacrifié.

5.4. Fiscalité des établissements

L'exonération de la taxe foncière est parfois remise en cause, c'est un élément sur lequel la FHF est attentive.

5.5. Handicap

Le secteur du handicap se réforme. La FHF et la CNSA travaillent sur un nouveau dispositif pour un mode de tarification qui prenne en compte le parcours.

5.6. Actualités financières

- Campagne tarifaire : l'équation est très sévère. Le Parlement a voté un ONDAM en augmentation de 1,75%, ce qui correspond à une hausse de 1,3 milliards d'euros. Quelques éléments de précision :
 - o MIGAC : + 1,7%
 - o DAF : + 0,6%
 - o Tarifs MCO : - 1%, calculé sur une augmentation d'activité de 2,7%. Il y aura un fort taux de mise en réserve prudentielle.
 - o HAD : + 0,4%. La rémunération des étudiants est désormais financée par les MERRI.
 - o Economies sur la dialyse.
 - o Gel de 90 millions d'euros sur la psychiatrie et le SSR pour une économie globale d'un milliard d'euros.
- EPRD : les budgets doivent être établis au 1^{er} janvier 2017, ce qui est toujours un exercice difficile à tenir étant donné que les tarifs sont donnés très tard.
- Financements des urgences et SMUR : la fin de la facturation des transports SMUR aux établissements sièges doit faire l'objet d'une réforme attendue pour le 1^{er} avril. La Cour Administrative d'Appel confirme qu'il n'est pas envisageable d'avoir la gratuité sur les transports. L'instruction ministérielle est suspendue en attendant un nouveau modèle de facturation qui ne devrait pas arriver avant deux ans.
- Hôpitaux de proximité : la salle déclare sa grande insatisfaction, l'absence de sécurité juridique et l'incertitude sur les impacts financiers demeure. Cédric Arcos annonce que David Gruson a rencontré la DGOS ce matin-même. Anne Desroche (directrice, Isle sur la Sorgue) souhaite réagir et mobiliser l'assemblée pour adopter une position régionale. L'ARS a envoyé un courrier aux établissements figurant sur la liste demandant de se positionner avant aujourd'hui sur le passage en T2A pour leurs lits de médecine. Sans réponse, les établissements seront inscrits sur la liste des hôpitaux de proximité. Elle implore la communauté hospitalière de s'unir sur ce sujet. Cédric Arcos déclare qu'en lien avec le délégué régional, il apportera rapidement des informations.

5.7. Actualités Ressources Humaines

- Augmentation du point d'indice de 0,6% à deux reprises. La FHF demande une compensation (cf. communiqué de presse).
- Temps de travail des urgentistes : deux points de vigilance

- Rappeler que des modalités différentes d'organisation et de répartition entre temps clinique posté et activités non postées peuvent être envisagées (paragraphe III.B de l'instruction du 10 juillet 2015).
- Par ailleurs, conformément à la lettre de Mme la Ministre de la Santé, Marisol Touraine en date du 20 octobre 2015, « pour les établissements dont les organisations sont fortement impactées par le référentiel, sa mise en œuvre se fera de façon progressive, à proportion de l'ajustement des effectifs et des organisations cibles ».
- Simplification, mission Laurent : suppression de la notation remplacée par un entretien, et vote électronique pour les élections professionnelles.

6. Conclusion de Cédric ARCOS, délégué général adjoint FHF, et d'Alain Milon, président de la FHF PACA

Pour conclure cette Convention Régionale, Cédric Arcos rappelle que notre objectif fondamental est celui de s'unir afin de réfléchir à une stratégie de groupe public. Il précise que les établissements privés ont peur des GHT dans la mesure où en mettant nos capacités en commun, les rapports de force vont changer. Il nous faut donc rester dans cette vision d'union du service public afin de se structurer et de passer d'une logique défensive à une logique offensive.

Conclusion d'Alain Milon :

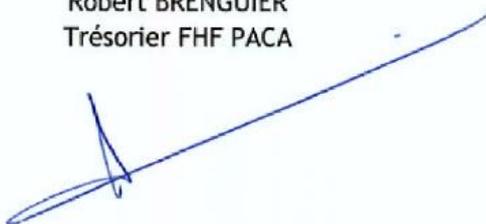
Le président remercie vivement Cédric Arcos pour sa présentation.

En guise de conclusion il souhaite rappeler le décalage très important entre l'Allemagne et la France sur le rapport population/nombre d'établissement de santé. L'ACOSS gère 18 milliards de dettes. La Cades qui doit disparaître en 2020 supporte 190 milliards de dettes. La branche santé de la MSA finit cette année à 20 milliards de déficit. Il y a un problème majeur de finances. Depuis des années, nous élisons des gouvernements qui n'ont jamais parlé de santé dans leurs discours de campagne. Cela doit changer à l'occasion des prochaines élections présidentielles. Faut-il toujours 50 régimes différents ? Faut-il que seul le travail cotise ? Toutes ces questions devront être posées à la population pour que le Président de la République y réponde. La part très importante des complémentaires et des mutuelles dans nos budgets est un problème majeur à régler. Le président travaille actuellement ce sujet avec la FHF et d'autres personnes pour présenter un projet à la population qui permettent de financer la santé en France et résorber ces déficits.

En fin le président présente ses félicitations aux membres élus et remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a renouvelée.

La séance est levée à 16h30.

Robert BRENGUIER
Trésorier FHF PACA



Alain MILON
Président FHF PACA

